

105437 - Détester la vie et souhaiter la mort

question

Comment la loi religieuse juge-t-elle un homme qui déteste très fortement la vie et demande à Allah de lui donner la mort si celle-ci s'avère meilleure pour lui et s'attend à mourir?

la réponse favorite

Il n'est pas permis au musulman de détester la vie et de perdre espoir par rapport au bien et à la joie qu'Allah le Très-haut pourrait lui apporter. Il doit endurer les coups du destin décrétés par Allah et supporter les malheurs que le Très-haut lui inflige et Lui demander de l'en épargner et de le récompenser pour son endurance et attendre qu'Allah le soulage. Sous ce rapport, le Transcendant a dit: « À côté de la difficulté est, certes, une facilité ! À côté de la difficulté est, certes, une facilité ! » (Coran, 94:5-6)

Il est réprouvé pour le musulman de souhaiter mourir à cause d'une maladie ou d'une difficulté inhérente à la vie ou autre. On lit dans les Deux Sahih un hadith transmis par Anas en ces termes : « Le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: « Qu'aucun d'entre vous ne souhaite mourir quand un mal le frappe. S'il ne peut pas éviter de s'exprimer, qu'il dise: Seigneur, fais moi vivre aussi longtemps que ce sera mieux pour moi, et donne moi la mort quand elle s'avère meilleure pour moi. » La prière enseignée dans le hadith revient à se soumettre pour s'en remettre au jugement (de Dieu). Les malheurs qui atteignent le musulman ici-bas ont une vertu expiatoire, s'il les endure pour complaire à Allah et évite de s'en offusquer. Ils revigorent son coeur et servent d'avertissement par rapport au futur.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Signé par:

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz, Cheikh Abdoul Aziz Mal Cheikh, Cheikh Salih al-Fawzan et Cheikh Bakre Abou Zayd.

Avis de la Commission permanente pour les recherches religieuses (25/398)